

Mairie de SAINT-ANDRE-LE-COQ

Membre de la Communauté de Communes "Plaine Limagne"

Code postal: 63310

Tél: 04.70.58.90.26.

e-mail : mairie.saintandre63@wanadoo.fr

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/07/2020

Réuni sous la présidence de Dominique BUSSON, Maire, le Conseil a pris les délibérations suivantes :

- Budget Primitif Commune 2020: approuvé à l'unanimité pour 388 552.57 € en section de fonctionnement et 538 072.88 € en section d'investissement.
- Budget Primitif Lotissement 2020 : approuvé à l'unanimité pour 245 378.00 € en section de fonctionnement et 78 565.00 € en section d'investissement.
- Subventions 2020 allouées aux associations: au vu du contexte sanitaire et de la non tenue de la cérémonie du 08 mai, les subventions FNACA de Maringues (40 €) et ACPG de St-André-le-Coq (50 €) seront versées seulement en cas de tenue de la cérémonie du 11 novembre. Les associations communales bénéficieront toujours de la gratuité d'une location à l'occasion d'une manifestation en période hivernale.
- Loyer de la CUMA des Marais : 957.06 € par an à compter du 01/01/2020.
- Commission des Impôts Directs (proposition): **Titulaires** : MAZEL Jean-Claude – SAUZADE Mireille – PANNETIER Jean – CHEVAUDONNAT Gilles – GIDASZEWSKI Philippe - FRANCOLON Christian – BLANC Régis - PETOTON Stéphane – ROUSSEL Guillaume – ZELLER Hugues – GUEHENNEC Joël – PIERRE Sébastien – **Suppléants** : JACOB Bernard – FAURE David – PEREIRA Georges – LAFONT Daniel – CHARRIER Christian – PANNETIER Patrick – DOUARRE Sabine – ROUGIER Pascal - BERNIARD Denis – BADUEL Régis – VAUTRIN Vincent – BIGEARD Jean-Marc.
- Personnel communal: le conseil municipal décide le versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de COVID19. Le Conseil Municipal renouvelle la création d'emploi d'un agent non titulaire du 01/09/2020 au 31/12/2020 pour effectuer les travaux d'entretien des locaux et le service à la cantine scolaire : Marie-Claire FRANCOLON. Par ailleurs, cette dernière prendra sa retraite au 1^{er} janvier 2021, le conseil municipal décide donc de pourvoir à son remplacement à compter du 1^{er} décembre 2020. Dominique BUSSON, Chantal CELLIER, Patrice DARPOUX et Carine ROUSSEL sont chargés d'étudier les candidatures.
- Mise à disposition du Centre de Loisirs et ouverture de la Mairie : prolongation de la fermeture jusqu'au 1^{er} septembre 2020. De nouveaux horaires d'ouverture pour le secrétariat de mairie vont être mis en place prochainement.
- Travaux Ecole: une sortie de secours va être mise en place dans la classe des Grands. Les travaux concernant les WC extérieurs auront lieu lors des vacances de février 2021.
- Questions diverses: Le conseil municipal décide de prolonger pour une année scolaire la convention pour la cantine scolaire avec l'entreprise Le Gourmet Fiolant à Ebreuil. Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année scolaire passée. Suite aux incendies ayant eu lieu, une réunion a été organisé et

Affiché le 28/07/2020

plusieurs pistes sont retenues pour remédier à ce fléau : maintien éclairage public le week-end, recensement des maisons inoccupées et des granges, sensibilisation des propriétaires au nettoyage de ces mêmes bâtiments, mise en place de moyens de détection automatique de mouvement par éclairage et étude pour la pose de caméras.